

RAPPORT N° 04/5-20
au Conseil Municipal

OBJET

CONSTRUCTION D'UNE AIRE COUVERTE D'ACTIVITES SPORTIVES
DANS LE BAS DE LA RIVIERE:

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Par Délibérations antérieures n° 03/4-13 et n° 03/7-41, vous m'avez autorisé à lancer un appel d'offres et à solliciter des subventions pour l'opération citée en objet.

Principales caractéristiques du projet

Le projet concerne la réalisation d'une aire couverte d'activités sportives dans le Bas de la Rivière, à l'emplacement du plateau sportif polyvalent actuel situé à la Rue de la République.

Les dimensions de cette aire couverte sont celles d'un terrain de hand-ball soit 22,00 x 44,00 m. Les annexes comprennent les vestiaires, les sanitaires, les locaux de rangement et le bureau du chef de site.

L'ensemble totalisera une surface de **1 220 m²**.

Le coût global de l'ensemble des travaux est estimé à **1 070 000,00 € HT**.

Les crédits nécessaires sont prévus sous les Chapitre 23 et Article 2313 du Budget principal 2003.

Financement du Département à hauteur de 100 %.

La Commission d'Appel d'offres en date du 23 juin 2004 s'est prononcée sur les offres économiquement les plus avantageuses, sur la base des critères fixés au Règlement de Consultation, comme suit :

RAPPORT N° 04/5-20


LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS (euros HT)
Lot 1 – Voirie et Réseaux Divers		infructueux
Lot 2 – Fondations – Gros œuvre		infructueux
Lot 3 – Charpente – Couverture	CMO	258 719,50 €
Lot 4 – Revêtement durs	SRDC	12 859,55 €
Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium – serrureries		infructueux
Lot 6 – Menuiseries bois – faux plafond		infructueux
Lot 7 – Plomberie – Sanitaires		infructueux
Lot 8 – Production d'Eau Chaude Solaire		infructueux
Lot 9 – Electricité – courants forts – faibles	EER	35 148,00€
Lot 10 – Peintures	SOGEPRE	16 908,80 €
Lot 11 – Traçage	B & C	4 180,00€
Lot 12 – Equipement sportifs	BEST	24 701,50 €


Les lots infructueux ont été relancés en marchés négociés suivant les Articles 34 et 35 du Code des Marchés Publics.

Demande d'autorisation

Compte tenu de l'ensemble des éléments précités, je vous demande, en conséquence, de m'autoriser à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres à la date du 23 juin 2004.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE

René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 04/5-20
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 12 novembre 2004**

OBJET

**CONSTRUCTION D'UNE AIRE COUVERTE D'ACTIVITES SPORTIVES
DANS LE BAS DE LA RIVIERE**

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'offres réunie le 23 juin 2004 ;

Considérant les crédits inscrits sous les Chapitre 23 et Article 2313 du Budget principal 2003 ;

Sur le RAPPORT N° 04/5-20 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Madame Sonia IBAO, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Sports / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prend acte du lancement de la procédure.

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

DELIBERATION N° 04/5-20

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS (euros HT)
Lot 3 – Charpente – Couverture	CMOI	258 719,50 €
Lot 4 – Revêtement durs	SRDC	12 859,55 €
Lot 9 – Electricité – courants forts – faibles	FER	35 148,00€
Lot 10 – Peintures	SOGEPRE	16 908,80 €
Lot 11 – Tracage	B & C	4 180,00€
Lot 12 – Equipement sportifs	BEST	24 701,50 €

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis le, **19 NOV. 2004**

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA